

## CE N'EST PAS L'EMPLOYEUR QUI RÉMUNÈRE LE SALARIÉ



Florian Mantione

Quand nous aurons compris que c'est le client qui fait vivre l'ensemble des salariés d'une entreprise, la vision de notre conception du travail aura totalement changé. Le salarié ne travaille pas pour un patron. Il travaille pour un client.

Le salarié ne tire pas ses revenus de son employeur mais des clients de son entreprise. L'employeur n'est que l'intermédiaire entre la clientèle et le personnel. Prolongeons notre raisonnement : l'employeur n'exploite pas ses salariés, il ne tire pas parti de ses salariés. Seuls ses clients le font vivre.

En définitive, si l'on s'accorde sur ces évidences, la manière de travailler ensemble devrait profondément changer. Le salarié ne devrait pas avoir pour unique stratégie : « Comment travailler moins et gagner plus ? ». L'employeur ne devrait pas avoir pour unique stratégie : « Comment augmenter la Valeur Ajoutée de mes salariés ? Comment remplacer mes salariés par des machines ou des charges variables ? ». Non. La véritable stratégie consiste à réfléchir de la manière suivante : « Comment conquérir de nouveaux clients,

comment fidéliser les clients existants, comment améliorer mon service client, comment améliorer ma marge ? ».

Et dans ces conditions, il devrait y avoir consensus entre employeur et salariés. Déployons notre énergie pour améliorer notre démarche commerciale et productive. Ne gâchons pas notre temps à défendre maladroitement nos petits intérêts. Au lieu d'essayer de redécouper le gâteau en notre faveur, portons plutôt notre effort sur l'élargissement de ce gâteau. Ainsi, à découpe proportionnelle égale, notre part va automatiquement augmenter.

L'entreprise est un groupe qui a un projet commun et non une juxtaposition d'éléments indépendants aux intérêts divergents. Quand employeurs et salariés auront compris que seul le client est important dans l'entreprise, auront compris que leur rémunération est « indirectement » proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé, la relation employeur/salarié sera tout autre et les intérêts des uns et des autres seront considérés comme vraiment convergents.